

Duplicata

GREFFE
du
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ARLES

R E C E P I S S E D E D E P O T

41 RUE DE LA REPUBLIQUE
13200 ARLES

MINITEL : 73773 - 24H/24H 06.36.29.22.22

TEL. 04.90.92.20.30 ou 04.90.96.57.80 - FAX 04.90.93.07.21

SEMIS SA

AVE. THEODORE AUBANEL
BP 74
13460 LES STES MARIES DE LA MER

V/REF :
N/REF : 83 B 79 / A 604

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARLES CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 16/07/2002, SOUS LE NUMERO A 604,

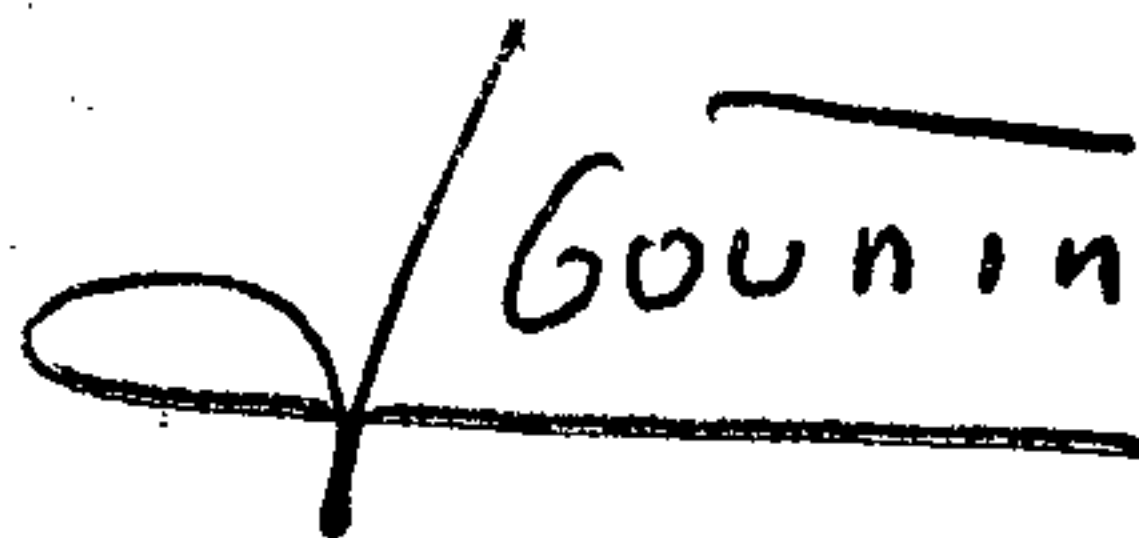
P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/06/2002

LES ADMINISTRATEURS PRENNENT ACTE DE LA NOMINATION DU NOUVEAU REPRESENTANT
PERMANENT DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA SEMIS, M. PATRICK HALOIN NOMME EN REMPLACEMENT DE
M. BERTRAND REYNAUD, EN DATE DU 13 MARS 2002

... CONCERNANT LA SOCIETE
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES MARIES DE LA MER
STE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE
HOTEL DE VILLE
LES STES MARIES DE LA MER
13460 LES STES MARIES DE LA MER

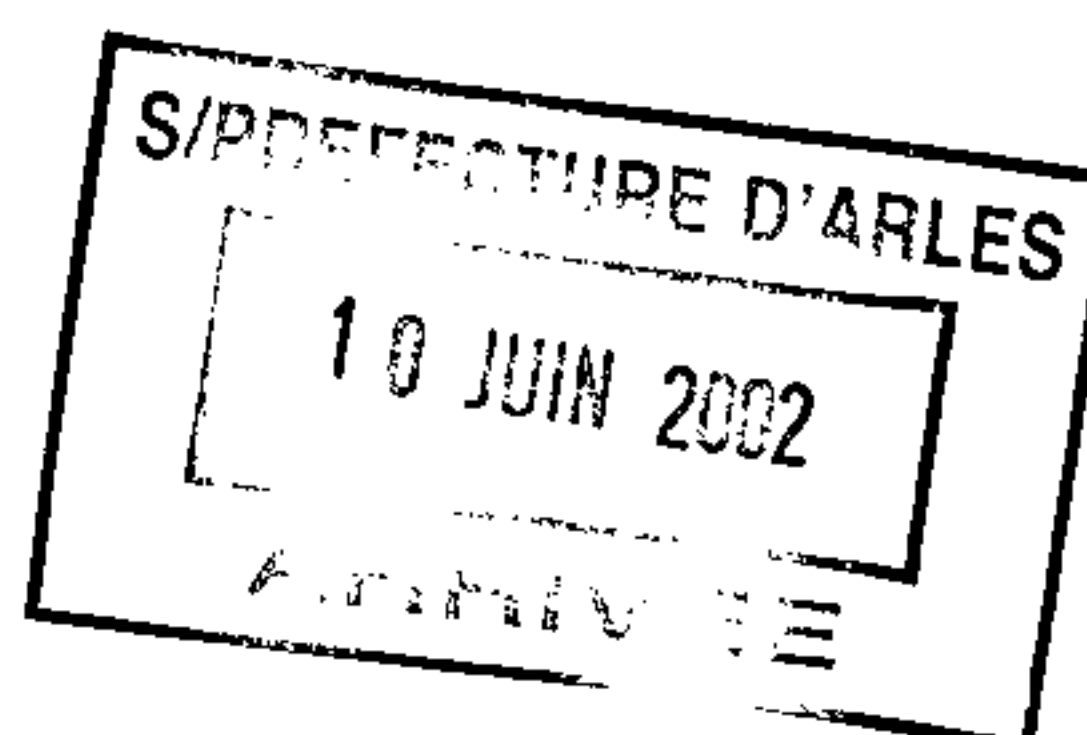
R.C.S ARLES 328 579 214 (83 B 79)

LE GREFFIER

Gounin

PROCES - VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION de la SEMIS du 6 JUIN 2002



Le Conseil d'Administration a été régulièrement convoqué le 17 Mai 2002.

L'an deux mille deux, le six juin à dix heures trente, le Conseil d'Administration de la SEMIS s'est réuni au Relais Culturel des Saintes Maries de la Mer, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) Approbation du PV du Conseil d'Administration du 30 janvier 2002,*
- 2°) Prise d'acte de la nomination du nouveau représentant permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations,*
- 3°) Approbation du projet d'Arrêté des Comptes et du Bilan 2001,*
- 4°) Approbation du projet de Rapport de Gestion de l'exercice 2001,*
- 5°) Fixation de la date et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, Approbation du projet des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire,*
- 6°) Jetons de Présence,*
- 7°) Questions diverses*

Two handwritten signatures in black ink, located at the bottom right of the page.

Les administrateurs suivants étaient présents :

Pour la Commune :

*MM. Pierre-Antoine SALMOCHI, Roger DE MURCIA, Daniel ARNAUDET,
Eric VICENTE, Mme Geneviève BOEPSFLUG.*

Pour la SCET PACA :

M. Alain DONNAREL

Pour l'Office de Tourisme :

M. Claude DAL CANTO

Pour la Caisse d'Epargne :

M. Pierre CHALIE

Pour la Caisse des Dépôts et Consignations :

M. Patrick HALOIN

Absents excusés :

*M. Roland CHASSAIN, Président de la SEMIS,
M. Yvon VIVES de SOLYCREREDIT, ayant donné pouvoir à M. SALMOCHI,
M. Jean-Pierre ALENGRIIN, pour la Commune.*

*Assistaient également à la séance, outre Mme Claire DUFOUR PELLETTIER,
Commissaire aux Comptes,*

*M. Roger ZIMMERMANN, Directeur de la SEMIS,
M. Christian SEVERAC, Chef-Comptable de la SEMIS,
M. Jean-Pierre TICCHI, représentant de la DUP au sein du C.A.,
Mme Chantal GARNIER, assurant le secrétariat du C.A.,*

*En l'absence de M. CHASSAIN, retenu par l'emploi du temps de sa campagne
électorale, c'est le Vice-Président M. SALMOCHI qui ouvre la séance à 10 H 45, en
procédant à la lecture de l'ordre du jour.*

R. L. G.

1°) Approbation du PV du Conseil d'Administration du 30 janvier 2002,

Ce Procès-Verbal n'ayant fait l'objet d'aucune remarque ni modification de la part des administrateurs, il est adopté à l'unanimité.

2°) Prise d'acte de la nomination du nouveau représentant permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations,

Les administrateurs prennent acte ce jour de la nomination du nouveau représentant permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations au sein du Conseil d'Administration de la SEMIS, Monsieur Patrick HALOIN, nommé en remplacement de Monsieur Bertrand REYNAUD, en date du 13 mars 2002.

3°) Approbation du projet d'Arrêté des Comptes et du Bilan 2001

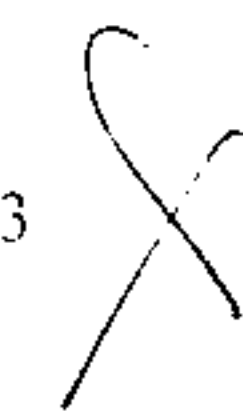
Le projet d'arrêté des comptes et du bilan de l'exercice 2001 est approuvé à l'unanimité.

4°) Approbation du projet de Rapport de Gestion de l'exercice 2001

M. ZIMMERMANN donne lecture du rapport de gestion et commente les diverses activités. Concernant Camargue Congrès, une nouvelle gestion de cette activité a été mise en place puisqu'elle est reprise par l'Office du Tourisme et de ce fait, Mme Francingues qui dirigeait cette activité, est maintenant Chef d'Exploitation du Camping du Clos du Rhône.

M. DONNAREL demande à quoi est due la hausse de fréquentation de l'Office de Tourisme, M. ZIMMERMANN explique que tous les sites de la SEMIS, campings, port ou régies, n'ont aucune documentation à remettre aux touristes et les envoient systématiquement à l'Office, ainsi que les hôtels et les divers commerçants. Pour les campings, il fallait travailler sur la rentabilité du Clos du Rhône, et M. le Président ayant accepté la réalisation des travaux d'amélioration nécessaires, les résultats sont là aujourd'hui.

Le port est complet au niveau des locations de places, il faut savoir que l'on doit conserver un certain pourcentage de places disponibles pour les bateaux de passage (en l'occurrence 57). Il existe depuis deux ans une liste d'attente, qui concerne surtout des grands bateaux. Les travaux de l'Ecole de Voile n'ont pas été réalisés cette année, une réflexion est à mener pour pouvoir avoir une école ouverte à l'année, avec des structures d'accueil adaptées.

 3 

Au niveau des régies, ce sont toujours les mêmes chiffres qui baissent et les mêmes qui augmentent, le nouveau mini-golf est en cours de construction, et devrait être prêt fin juin. Un plan à moyen terme est prévu avec la Commune pour le parking du Clos du Rhône. Pour les logements des pompiers, M. DE MURCIA demande s'il est possible que la SEMIS les loue directement sans passer par la Mairie, ce que confirme M. ZIMMERMANN.

M. SALMOCHI souhaite que le point soit fait sur la politique de formation et sur la communication. M. ZIMMERMANN explique qu'un plan de formation sur 5 ans a été mis en place, notamment pour le personnel d'encadrement et qu'un bulletin de liaison sort deux fois par an (en diffusion interne) pour informer les différents services de ce qui se fait dans la société. A propos du personnel, M. ZIMMERMANN informe les administrateurs qu'avec l'aide du Cabinet Adéquation, une nouvelle grille des salaires a été établie ainsi qu'une nouvelle classification des postes, qui ont été approuvées par les Délégués du Personnel, ce qui conduit à une plus juste détermination du poste de chacun et à une logique de progression dans le poste.

Concernant les emprunts, La SEMIS est en attente de la délibération du prochain Conseil Municipal qui doit garantir le prêt qui nous est accordé par SOLYCREREDIT.

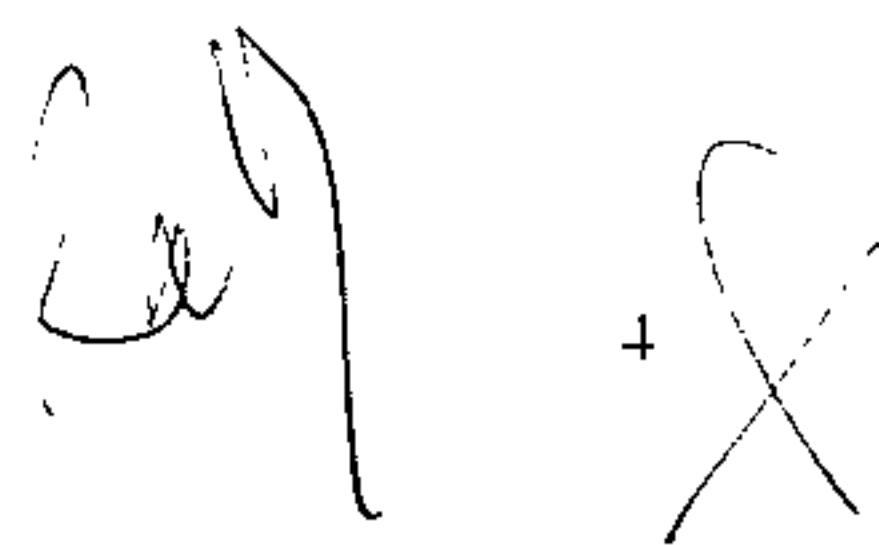
La Caisse des Dépôts, quant à elle, nous a fait une proposition que nous avons acceptée pour la renégociation de la dette, le dossier doit passer prochainement en assemblée du Conseil Général.

Vingt quatre mobil-homes ont été ajoutés au Clos, et en 2003, dix seront à changer au Clos et onze à la Brise. M. HALOIN s'informe des statistiques de réservation qui sont satisfaisantes puisqu'en période haute, ils sont tous loués et en période creuse, comme le souligne M. SALMOCHI, ils se louent également plus facilement.

Concernant les problèmes engendrés par les gitans au Clos, M. ZIMMERMANN confirme la décision qui a été prise lors de la dernière réunion de coordination de la SEMIS, à savoir que l'on ne recevra plus de gitans au Clos en 2003.

La sécurité de cette année sera assurée par la même société qu'en 2001 et nous avons, à compter du 1^{er} juin 2002, un stagiaire de la Gendarmerie qui occupera l'ancien bureau de Camargue Congrès et qui est chargé de coordonner les différents services de sécurité de la station.

Le projet de rapport de gestion est approuvé à l'unanimité.



5°) Fixation de la date et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,
Approbation du projet des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire

La date de l'Assemblée Générale est fixée au Mardi 25 Juin 2002, à 9 H 30.

Le texte des résolutions est approuvé à l'unanimité.

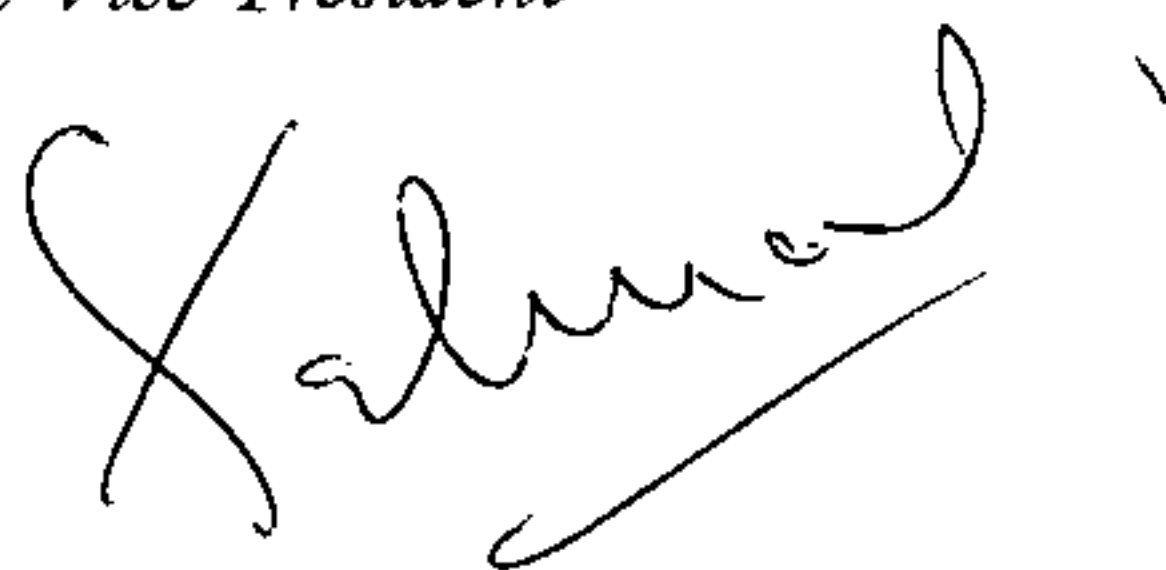
6°) Jetons de Présence

Le Conseil d'Administration propose de maintenir le montant des jetons de présence à la somme de 7 622.45 € (soit 50 000 F) pour l'exercice 2001.

7°) Questions diverses

Aucune question n'ayant été soulevée et plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Vice-Président lève la séance à 12 H.

Le Vice-Président



Un Administrateur,

